



**KBC BANK**  
**Société anonyme**  
**Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
**TVA BE 0462.920.226 (RPM Bruxelles)**

**[www.kbc.com](http://www.kbc.com)**

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de KBC Bank SA, qui aura lieu au siège à 1080 Bruxelles, Avenue du Port 2, le mercredi le 29 avril 2020 à 11 heures.

**Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle**

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.
5. Proposition d'approbation de la répartition du bénéfice de KBC Bank SA proposée pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, à savoir qu'un montant de 1.144.677.189,00 euros sera versé au titre de dividende brut, c'est-à-dire un dividende brut de 1,15 euro par action et que 18.242.830,68 euros serviront de prime bénéficiaire catégorisée des membres du personnel comme le prévoit la convention collective de travail du 9 février 2018 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2019.
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2019.
7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2019.
8. A la demande du commissaire et sur avis favorable du Comité Audit, proposition de majorer les honoraires du commissaire pour l'exercice 2019 à 1.975.819 euros.
9. Nominations statutaires
  - a. Proposition de nommer comme administrateur M. Koenraad Debackere, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2024.

- b. Proposition de nommer Mme. Sonja De Becker comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2024.
- c. Proposition de nommer M. Daniel Falque comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2024.
- d. Proposition de nommer comme administrateur indépendant M. Bo Magnusson, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2024.

10. Tour de table

**Informations aux actionnaires et obligataires**  
**concernant l'Assemblée générale annuelle**

Conformément à l'article 27 des statuts, les porteurs d'obligations nominatives doivent, au moins quatre jours avant l'Assemblée générale annuelle, en l'occurrence le jeudi le 23 avril 2020 au plus tard, notifier par écrit au siège leur intention d'assister à l'Assemblée générale annuelle avec voix consultative.

Pour assister à l'Assemblée générale annuelle avec voix consultative, les porteurs d'obligations dématérialisées doivent, au plus tard à la même date, déposer au siège social une attestation établie par le teneur de compte agréé ou par l'organisme de liquidation, constatant l'indisponibilité des obligations jusqu'à la date de l'Assemblée générale annuelle.

Les porteurs d'obligations au porteur émises exclusivement à l'étranger ou régies par un droit étranger, qui souhaiteraient assister à l'Assemblée générale annuelle avec voix consultative doivent, au plus tard à la même date, déposer au siège social leurs obligations.

Pour éviter toute confusion, nous attirons votre attention sur le fait que la présente convocation concerne KBC Bank SA, dont les actions ne sont pas distribuées au public. Cette publication se fait uniquement par le souci du respect des obligations légales.

La convocation à l'Assemblée générale ordinaire de KBC Groupe SA, qui se tiendra le jeudi le 7 mai 2020, fait l'objet d'une publication séparée.

Le Conseil d'administration